



Fiche de données de sécurité  
(Règlement (UE) N°453/2010)

## SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1 Identification du produit  
Blueprint CMR Nucleus Pak™
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées  
Blueprint CMR Nucleus Pak™ est un prémélange d'additifs nutritionnels sur support.
- 1.3 Renseignement concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité  
**Alltech Ireland Ltd**  
Sarney, Summerhill Road  
Dunboyne, Co. Meath, Ireland
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence  
+353 1 825 22 44  
Heures d'ouvertures : 8h00 – 16h30

## SECTION 2 : Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification

Aquatique chronique (catégorie 3)

Phrases H

Toxique pour les organismes aquatiques avec des effets à long terme.

Phrases P

Eviter le rejet dans l'environnement

Evacuer les déchets selon les instructions de la réglementation locale / régionale / nationale / internationale.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Non applicable

### 2.3 Autres dangers

- Inhalation : La poussière peut entraîner des irritations du nez, de la gorge et des voies respiratoires. Symptômes : la toux, difficulté respiratoire. L'inhalation répétée de poussières peut entraîner une sensibilisation ou peut provoquer des réactions allergiques chez les sujets sensibles. Les personnes sujettes aux allergies doivent éviter toute exposition.
- Contact cutané : Le contact avec la peau peut provoquer une légère irritation. Symptômes : rougeur, démangeaison et douleurs. Les personnes sujettes aux allergies doivent éviter toute exposition.
- Contact oculaire : Le produit peut provoquer une légère irritation. Symptômes : rougeur, démangeaison et douleurs.



## Fiche de données de sécurité (Règlement (UE) N°453/2010)

Ingestion : Non susceptible d'être toxique par exposition orale. L'ingestion du produit peut provoquer une légère irritation.

Effets chroniques sur la santé : Toxique pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme.

### SECTION 3 : Composition/information sur les composants

3.1 Substances : Non applicable

3.2 Mélanges

Numéro CAS :	Numéro EINECS	Composant	Concentration (%)
NA	NA	12.1.5 Produits dérivés de levures Saccharomyces cerevisiae	Non divulguée
471-34-1	207-439-9	11.1.1 Carbonate de calcium	Non divulguée
NA	NA	E1 Chélate de fer d'acides aminés, hydraté	<1
NA	NA	E5 Chélate de manganèse d'acides aminés, hydraté	<1
NA	NA	E6 Chélate de zinc d'acides aminés, hydraté	<1
NA	NA	Sélénium organique produit par Saccharomyces cerevisiae CNCM I-3060	Non divulguée
NA	NA	E4 Chélate de cuivre d'acides aminés, hydraté	Non divulguée

NA : Non applicable

### SECTION 4 : Premiers soins

4.1 Description des premiers soins

Contact oculaire rincer immédiatement à grande eau pendant quinze minutes. Si l'irritation ou les rougeurs persistent, demander un avis médical si une réaction allergique se déclenche.

Contact cutané Retirer immédiatement les vêtements affectés. Laver abondamment les zones affectées avec beaucoup de savon et de l'eau. Si la surface de la peau est abîmée, appliquer une compresse stérile. Bien nettoyer les vêtements avant réutilisation. En cas d'irritation ou de rougeur demander un avis médical immédiatement.

Inhalation Evacuer la victime vers une zone bien ventilée. Si la respiration est difficile, demander immédiatement un avis médical.

Ingestion Ne PAS provoquer de vomissement excepté si l'instruction a été donnée par le personnel médical. Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Demander un avis médical.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Non identifié

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Non identifié

### SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie



Fiche de données de sécurité  
(Règlement (UE) N°453/2010)

## 5.1 Moyens d'extinction

Utiliser des moyens d'extinction appropriés pour circonscrire le feu. Utiliser de la mousse résistante à l'alcool, du dioxyde de carbone, de la poudre chimique sèche ou de l'eau pulvérisée. Éviter les fortes quantités d'eau. Un appareil respiratoire autonome est nécessaire.

## 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Soumis à la combustion, le produit peut libérer des fumées de dioxyde de carbone, monoxyde de carbone ou hydrocarbure.

## 5.3 Conseils aux pompiers

Déplacer le produit de la zone enflammée si cette manipulation ne présente aucun risque. Ne pas utiliser de jet d'eau à forte pression pour évacuer le produit. Utiliser des extincteurs appropriés pour circonscrire le feu. Éviter d'inhaler le produit ou les fumées dégagées en cas de combustion. Rester en amont du vent et se tenir à l'écart des zones basses. Les pompiers doivent utiliser un appareil respiratoire autonome avec une partie recouvrant intégralement le visage ainsi que des vêtements protecteurs pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

## **SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ventiler l'espace. Porter des vêtements protecteurs appropriés tels que décrits § 8. Réduire l'exposition au vent, éviter la formation de poussières et leur inhalation. Utiliser un respirateur ou une combinaison filtrante. Interdire l'accès à toute personne non-indispensable.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Placer les déchets dans des conteneurs à déchets et les jeter suivant la réglementation appropriée. Contacter les autorités locales afin de détruire le matériel selon la réglementation en vigueur. Ne pas jeter, ni dans les canaux, eaux de ruissellement, nappes d'eau souterraines.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et nettoyage

Ramasser ou aspirer le produit. Éviter de générer des excès de poussières. Faire attention car le produit une fois humide, peut rendre le sol glissant. Veiller à tenir le produit hors des canalisations d'eaux, d'égout et de tout plan d'eau. Nettoyer les déversements immédiatement. Ventiler la zone affectée. Laver soigneusement la zone avec de l'eau après un déversement.

### 6.4 Références à d'autres sections

Porter des vêtements protecteurs appropriés tels que décrits section 8.

## **SECTION 7 : Manipulation et stockage**

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter tout contact ou inhalation. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau, les vêtements. Bien se laver les mains après chaque manipulation. Il est recommandé d'utiliser des appareils de protection respiratoire quand la concentration en poussière dépasse les valeurs limites d'exposition (voir § 8).

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Le produit doit être stocké dans un endroit frais et sec. Bien refermer le conditionnement après utilisation. Le produit est stable pendant 24 mois dans ces conditions normales de stockage.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non identifié



Fiche de données de sécurité  
(Règlement (UE) N°453/2010)

## SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Composant (N° CAS) : Carbonate de calcium (CAS # : 471-34-1)

TLV : 10 mg/m<sup>3</sup> TWA

PEL : 15 mg/m<sup>3</sup> (inhalation totale) ; 5 mg/m<sup>3</sup> (inhalation respirable)

### 8.2 Contrôle de l'exposition :

Contrôles techniques appropriés : Utiliser les systèmes de ventilation appropriés ou des systèmes d'extraction de poussières afin de maintenir leur concentration sous la norme réglementaire applicable. Un système d'extraction des poussières local et/ou général est recommandé pour que l'exposition des employés soit inférieure aux limites autorisées.

Protection respiratoire : Une protection n'est normalement pas requise. Porter un masque anti-poussière ou autre protection respiratoire appropriée (P1 EN 143) lorsque les contrôles ne peuvent être faits ou pendant les opérations génératrices de poussières dépassant les normes autorisées. Un programme de protection respiratoire (P1 EN 143) doit être suivi à chaque fois que les conditions sur le lieu de travail nécessitent l'utilisation d'un respirateur. Les personnes sujettes aux allergies doivent éviter toute exposition.

Protection des mains/de la peau : Porter des gants imperméables et une combinaison hermétique avec fermetures élastiques aux poignets et chevilles. Les personnes sujettes aux allergies doivent éviter toute exposition.

Protection des yeux : Porter des lunettes de sécurité conformes à la norme EN166 :2002 ou utiliser un écran de protection.

## SECTION 9 : Propriété physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

(a) Aspect :	Non disponible
(b) Odeur :	Non disponible
(c) Seuil olfactif :	Non disponible
(d) Densité :	Non disponible
(e) Point de fusion / point de congélation :	Non disponible
(f) Point initial d'ébullition	Non disponible
(g) Point d'éclair :	Non disponible
(h) Taux d'évaporation :	Non disponible
(i) Inflammabilité :	Non disponible
(j) Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité :	Non disponible
(k) Pression de vapeur :	Non disponible
(l) Densité de vapeur :	Non disponible
(m) Densité relative :	Non disponible
(n) Solubilité :	Non disponible
(o) Coefficient de partage : n-octanol/eau :	Non disponible
(p) Température d'auto inflammabilité :	Non disponible
(q) Température de décomposition :	Non disponible
(r) Viscosité :	Non disponible
(s) Propriétés explosives :	Non disponible
(t) Propriétés comburantes	Non disponible

### 9.2. Autres informations



Fiche de données de sécurité  
(Règlement (UE) N°453/2010)

A la hauteur de nos meilleures connaissances, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été examinées de façon exhaustive.

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. <u>Réactivité</u>	Non disponible
10.2. <u>Stabilité chimique</u>	Produit stable dans des conditions normales de stockage (21°C, 1 atm)
10.3. <u>Possibilité de réactions dangereuses</u>	Non disponible
10.4. <u>Conditions à éviter</u>	Eviter l'humidité et toute source de chaleur ou inflammation
10.5. <u>Matières incompatibles</u>	Non disponible
10.6. <u>Produits de décomposition dangereux</u>	Non disponible

## SECTION 11 : Informations toxicologiques

### 11.1. Information sur les effets toxicologiques :

(a) Toxicité aiguë	Chélate de cuivre Orale [rat] : 1795mg/kg
(b) Irritation	Non susceptible d'être toxique. L'exposition peut entraîner de légères irritations. Les personnes sujettes aux allergies doivent éviter toute exposition.
(c) Corrosivité	Non disponible
(d) Sensibilisation	Non disponible
(e) Toxicité à dose répétée	Non disponible
(f) Cancérogénicité	Non applicable
(g) Mutagénicité	Non applicable
(h) Toxicité pour la reproduction	Non applicable

**Autres données toxicologiques :** A la hauteur de nos meilleures connaissances, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été examinées de façon exhaustive.

## SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. <u>Toxicité</u>	Non disponible
12.2. <u>Persistence et dégradabilité</u>	Non disponible
12.3. <u>Potentiel de bioaccumulation</u>	Non disponible
12.4. <u>Mobilité dans le sol</u>	Non disponible
12.5. <u>Résultats des évaluations PBT et vPvB</u>	Non disponible
12.6. <u>Autres effets néfastes</u>	Non disponible

## SECTION 13 : Considération relative à l'élimination :

13.1. <u>Méthodes de traitement des déchets</u>	Non identifié
---	---------------

Instructions relatives à l'élimination des déchets : Consulter les autorités locales, régionales et/ou provinciales concernant les procédures de traitement des déchets. Suivre les procédures standards de traitement des déchets en accord avec la Directive 2008/98/CE du Parlement Européen et du Conseil.

## SECTION 14 : Information relative au transport

14.1. <u>Numéro ONU</u>	UN 3077
-------------------------	---------

ZA de La Papillonière – Rue Charles Amand – 14500 VIRE

Tél : 02 61 22 00 01 - Fax : 02 61 22 00 05

[www.alltech.com/france](http://www.alltech.com/france)



## Fiche de données de sécurité (Règlement (UE) N°453/2010)

14.2. <u>Nom d'expédition des Nations Unies</u>	Substance dangereuse pour l'environnement, solide, N.O.S (contient du chélate de zinc d'acides aminés et du chélate de cuivre d'acides aminés)
14.3. <u>Classe(s) de danger pour le transport</u>	9
14.4. <u>Groupe d'emballage</u>	III
14.5. <u>Dangers pour l'environnement</u>	Oui
<u>Polluant Marin</u>	Oui
14.6. <u>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</u>	Code Tunnel (E)
14.7. <u>Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention Marpol 73/78 et au recueil IBC</u>	Non applicable. Il n'est pas prévu par le fournisseur de cette FDS que le transport se fasse en vrac.

### SECTION 15 : Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementation/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement Européen (CE) N° 1831/2003

Classification : Additif alimentaire

Catégorie d'additif :

Additif nutritionnel

Groupe fonctionnel :

Composés d'oligo-éléments

Mise en conformité

avec les autres réglementations :

Substances indésirables :

- Dioxine (Directive 2002/32/CE) :

0.5ng WHO-PCDD/F\*-TEQ/kg - \*(PCDD.PCDF)

#### 15.2. Evaluation de la sécurité chimique

A la hauteur de nos meilleures connaissances, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été examinées de façon exhaustive.

### SECTION 16 : Autres informations

OGM : Aucun OGM ou dérivé de produit OGM n'ont été utilisés

Date de préparation : 21 décembre 2015

Date d'édition (version anglaise) : 21 décembre 2015

Date de l'édition précédente :

Données nécessaires à la compilation de la fiche de données de sécurité :

Règlement (UE) N° 453/2010

Obligation d'enregistrement, évaluation et autorisation, restriction des produits chimiques (REACH) réglementation 1907-2006.

Classification des substances dangereuses – Directive 1999/45/CE

Classification, étiquetage et emballage (CLR) Règlement (CE) 1272-2008

**Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité ont été compilées à partir de données qui se trouvent être à notre meilleur niveau de connaissance, valides à la date de parution de ce document. Cependant, les conditions dans lesquelles le produit est utilisé ne sont pas sous notre contrôle, l'utilisateur final est responsable du niveau de risque encouru, dans le cadre de la législation en vigueur, lors de l'utilisation du produit et doit s'assurer que toutes les précautions nécessaires soient respectées.**